

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies

Asnières, le 14 mai 2008

Communication on Progress (COP)

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous prie de trouver ci-joint l'engagement renouvelé du groupe EIFFAGE à faire progresser les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à les intégrer dans sa stratégie, sa culture et ses activités.

Souhaitant qu'un nombre toujours plus important d'organisations et d'entreprises adhèrent à ces principes et restent actives sur ces sujets fondamentaux,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de ma très haute considération.



Jean-François Roverato
Président - Directeur général

EIFFAGE Communication on Progress (COP)

25 avril 2008

En cohérence avec sa politique de responsabilité sociale et environnementale, EIFFAGE a adhéré, dès 2005, au Pacte Mondial des Nations Unies et a renouvelé son engagement auprès du Secrétariat Général des Nations Unies en avril 2007.

Depuis son adhésion, le Groupe s'est engagé à informer ses employés, partenaires commerciaux et clients de son engagement dans le Pacte Mondial et a renforcé son action dans la mise en œuvre de ses 10 principes, tout particulièrement à travers son plan d'action Développement Durable.

La sécurité des salariés sur les chantiers est et restera la première priorité. Au-delà de cette préoccupation constante, la stratégie générale du groupe est, d'une part, d'assurer la pérennité de ses activités en maîtrisant leurs impacts environnementaux et prenant en compte le principe d'équité sociale. D'autre part, EIFFAGE s'efforce d'anticiper les gisements d'innovation propres à ses métiers, notamment dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre.

Parmi les actions mises en œuvre au cours des trois années écoulées et répondant à un ou plusieurs des principes du Pacte Mondial, EIFFAGE a déployé des efforts importants en matière de **préservation de l'environnement** et de **respect des normes de travail**.

- **Préservation de l'environnement – Principes n°8 et n°9**

Ainsi, EIFFAGE a souhaité réaliser son **bilan carbone**¹ afin de connaître les émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités, et, parmi elles, les postes les plus émissifs. Le Bilan Carbone d'EIFFAGE concerne le périmètre des activités de ses cinq branches en France métropolitaine. EIFFAGE est le premier groupe de BTP français à avoir réalisé son bilan carbone et à communiquer les résultats (Rapport annuel développement durable 2007²). Ce bilan amène EIFFAGE et ses branches à intégrer dans les plans d'action un objectif visant la mise en œuvre d'actions correctrices relatives au poste "matériaux entrants", telles que le calcul et l'affichage systématique du bilan carbone de l'ensemble des matériaux achetés dans le Groupe (voir partie II.2 du rapport annuel), l'introduction de matériaux à bilan carbone réduit par rapport aux matériaux classiques, l'augmentation du taux de recyclé (voir partie II.3), le développement de procédés moins énergétiques (voir partie II.3 Enrobés basse température), etc.

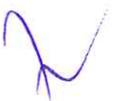
C'est dans ce sens par exemple qu'EIFFAGE Travaux Publics a développé une "**calculette CO₂**", dont l'objectif est de convertir en équivalent CO₂ ou en énergie tous les processus physiques entrant dans la composition d'un projet routier. Il s'agit également grâce à cette "calculette CO₂" de créer un langage commun avec les donneurs d'ordre autour du CO₂, et de permettre aux clients de comparer objectivement les coûts carbone des différentes solutions proposées.

- **Respect des normes de travail – Principes n°2, n°4, n°5 et n°6**

La formation est l'un des vecteurs privilégiés par EIFFAGE pour veiller à **renforcer la sécurité** (voir partie I.2 Savoirs Minimaux de sécurité), à promouvoir **l'égalité des chances** et à **éliminer la discrimination** (voir partie I.1 Ecoles EIFFAGE Travaux Publics, l'Institut EIFFAGE et les

¹ Le Bilan Carbone constitue l'inventaire élargi des émissions de gaz à effet de serre d'une activité. Cet inventaire inclut tous les processus nécessaires à l'activité, qu'ils prennent place à l'intérieur ou à l'extérieur de son périmètre juridique. Comme avec une comptabilité monétaire « ordinaire », les émissions unitaires ont été consolidées par poste, par filiale ou par branche, ce qui implique qu'une partie du Bilan Carbone d'EIFFAGE soit commun avec celui de ses clients ou fournisseurs.

² Les actions et avancées significatives ainsi que les prévisions d'évolution sont décrites plus en détail et quantifiées dans le rapport annuel 2007 du Groupe, disponible à partir du mois de juin 2008 sur le site internet : www.eiffage.com



Centres régionaux EIFFAGE de formation – CREF - pour les cadres, et les Formations active inter-régionales EIFFAGE – FAIRE – destinées aux compagnons).

Avec plus de 70 nationalités présentes en son sein, EIFFAGE pratique la diversité au quotidien et a souhaité l'afficher par la signature de la Charte nationale de la diversité dès février 2006.

De plus, EIFFAGE a signé la Charte d'engagement des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation et a rejoint le "Réseau national des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation", créé pour faciliter le développement et la duplication des bonnes pratiques en matière d'égalité des chances et d'accès à l'éducation (voir partie III. 2)

Afin de lutter concrètement contre les discriminations à l'encontre des jeunes issus de banlieues dites sensibles et contribuer à restaurer la cohésion sociale des grandes villes, EIFFAGE s'est également engagé aux côtés du Secrétariat d'Etat à la Ville dans le Plan Espoir Banlieues. A travers cet engagement, EIFFAGE s'oblige à recruter en trois ans (2008-2010) 3 000 jeunes de moins de 26 ans issus de zones urbaines sensibles, soit 1 000 jeunes par an, en leur offrant des contrats à durée indéterminée, en partenariat avec les missions locales pour l'emploi et l'Agence Nationale pour l'Emploi.

Enfin, EIFFAGE attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les principes du Pacte Mondial et qu'ils adhèrent à des standards fondamentaux de responsabilité sociale et environnementale. Ainsi, les acheteurs du Groupe :

- ✓ intègrent dans les commandes une clause spécifique à la conformité des produits et à la responsabilité sociale et environnementale des partenaires,
- ✓ collaborent avec le service environnement d'EIFFAGE Construction et pour le compte de l'ensemble du Groupe à l'évaluation de la qualité environnementale des produits et à la promotion des bonnes pratiques d'achat du traitement des déchets.

Afin de mesurer, piloter et structurer la démarche de développement durable au sein de chaque entité et de s'assurer du respect des principes du Pacte Mondial, EIFFAGE s'est doté depuis 4 ans du logiciel Enablon dédié au **reporting de la performance sociale et environnementale**. Soixante indicateurs, répartis en 26 indicateurs environnementaux, 26 sociaux et 8 sociétaux, ont été diffusés en mai 2007 au sein de toutes les branches d'EIFFAGE.

Le tableau ci-dessous montre les correspondances entre les domaines ciblés par ces indicateurs et les principes du Global Compact.

LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

DROITS DE L'HOMME

1 : Promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus au plan international

2 : S'assurer de ne pas se faire complice de violations des droits fondamentaux

NORMES DE TRAVAIL

3 : Faire respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective au droit à la négociation collective,

4 : Soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire,

5 : Soutenir l'abolition effective du travail des enfants,

6 : Eliminer la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession

ENVIRONNEMENT

7 : Promouvoir une approche basée sur le principe de précaution pour les grands enjeux environnementaux

8 : Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables

9 : Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

L'ENGAGEMENT D'EFFRAGE A LES RESPECTER : ACTIONS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Politique d'Achats Responsables
- Actions de formation, de prévention et de sécurité sanitaire au Sénégal et au Nigeria.
- 4 Indicateurs de performance :
SI -4 : Sécurité et prévention (taux de fréquence/gravité ; nombre de formations à la sécurité et réunions CHSCT)

- Signature de la Charte de l'Apprentissage, de la Charte de la Diversité et de la Charte de l'Egalité des Chances
- 11 Indicateurs de performance :
S15-17 : Nombre d'entretiens annuels et taux de formation
S19-20 : Nombre de contentieux Prud'homme et de jours de grève ;
S22 : Nombre d'accords en vigueur au 31/12 dans l'entreprise ;
S24 : Nombre de femmes dans les fonctions d'encadrement ;
S25 : Nombre d'ouvriers promus Etam et d'Etam promus cadres ;
S26 : Salaire moyen par catégorie socioprofessionnelle ;
G6 : Nombre de personnes en insertion ;
G7 : Emploi des handicapés et reclassement après accidents du travail ;

- Certification ISO 14001 de l'ensemble du Groupe prévue fin 2009
- Bilan Carbone Groupe : actions correctrices et mesures compensatoires en cours d'élaboration
- Valorisation de projets pilotes de Développement Durable à l'échelle du Groupe
- Formations et séminaires de sensibilisation à la gestion des risques environnementaux
- Trophées de l'Innovation
- Laboratoire de prospective Phosphore
- 26 Indicateurs de performance :
E1-6 : indicateurs sur les économies d'énergie
E7-9 : utilisation de matières premières, consommation d'eau, valorisation et recyclage
E10-14 : Innovation
E16-23 : Effluents, émissions, nuisances et déchets
E24-25 : Achats, fournisseurs, produits et services
E26 : Investissement préventif

- Contrôle interne
- Notations sollicitées régulières par agence extra-financière indépendante